

Etude mandibules : Bilan saison 2012 - 2013

Avec un taux de réalisation qui lui reste stable (57,06 %), le premier constat concerne à l'évidence la diminution constante des réalisations (1443), liée en partie à une diminution des attributions mais probablement aussi à d'autres causes à analyser.

L'étude absolument précise et fiable en raison des éléments de retour fournis grâce à la participation de l'ensemble des chasseurs (mandibules ou bracelets non utilisés) montre que nous sommes revenus grosso modo dans la situation de la saison 2007-2008 (tableau 1).

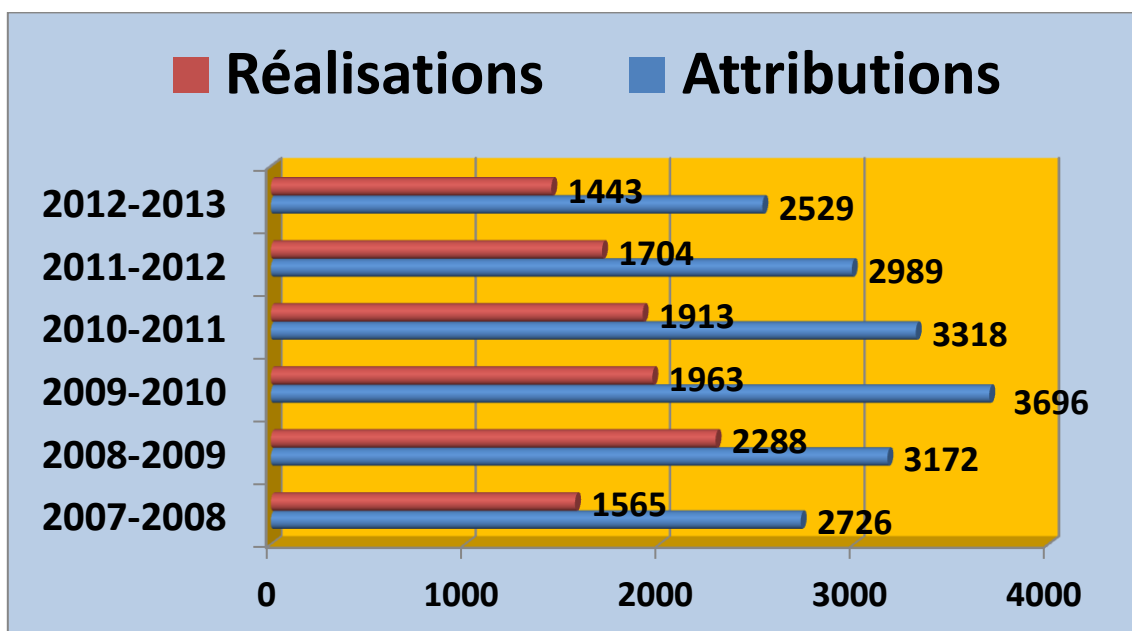


Tableau 1 : tableau de chasse pour la période 2007 à 2012.

Au terme de cinq années de fortes attributions, l'expansion de l'espèce cerf semble donc bien avoir été jugulée comme le souhaitaient conjointement l'Administration et la FDC 36. Il ne faut toutefois pas dramatiser et sombrer comme certains dans un pessimisme outrancier car si l'apparent « mauvais » résultat de cette campagne achevée tient à une diminution des attributions, il faut y ajouter les conséquences d'une dispersion importante et constatée des animaux en quête d'une nourriture raréfiée par l'absence de fructifications forestières. En y intégrant aussi l'effet réserve des propriétés où la pression de chasse reste faible, il n'en faut pas plus pour que les densités habituelles de certains secteurs affichent en première impression une relative baisse.

On constate donc qu'il est compliqué de maintenir une vitesse de croisière compte tenu des nombreux aléas qui modifient chaque saison le paysage cynégétique de notre département. Raison supplémentaire pour s'appuyer sur les données fiables soigneusement enregistrées et dont on apprécie le suivi année après année. Ceci permet de progresser en douceur en évitant les à-coups préjudiciables au maintien d'une structure cohérente des populations.

L'analyse précise des données montre que l'apposition de bracelets jeunes sur des femelles adultes s'est stabilisée durant ces trois dernières saisons autour de 45 transferts (tableau 2). Rappelons qu'il était de l'ordre de 232 lors de la campagne 2008-2009.

	Bracelet CEJ	Bracelet CEF	Bracelet CEM
Prélèvements administratifs contrôlés Total : 1443 Taux de réalisation	412 / 723 59,9 %	508 / 938 49,3 %	523 / 868 60,2 %
Transfert de bracelets + 45 CEJ	- 9 CEF	- 54 CEJ	0
Prélèvements biologiques réels	457	463	523

Tableau 2 : transfert des bracelets (2012-2013).

Sur le plan biologique, on constate une répartition des prélèvements qui s'écarte légèrement de « la règle des trois tiers » qui a servi jusqu'à maintenant de base référentielle. Davantage encore que la saison écoulée, les mâles ont été majoritairement prélevés. Ceci est évidemment sans conséquences sur le succès reproducteur à venir, mais il semble opportun de ne pas créer un déséquilibre structurel en persistant dans cette voie (tableau 3).

Années cynégétiques	CEJ	CEF	CEM
2007-2008	527 = 32 %	558 = 34 %	540 = 33 %
2008-2009	<u>626</u> = 28 %	981 = 43.9 %	627 = 28.1 %
2009-2010	588 = 30 %	770 = 39.3 %	600 = 30.7 %
2010-2011	607 = 32.9 %	620 = 33.6 %	618 = 33.5 %
2011-2012	512 = 31.7 %	530 = 32.9 %	571 = 35.4 %
2012-2013 = 1443	457 = 31.7 %	463 = 32.1 %	523 = 36.2 %

Tableau 3 : ratio des prélèvements Faon / Biche / Cerf.

A l'exception des années de fortes attributions de femelles, le ratio Faon / Biche **réalisé** se maintient à un niveau satisfaisant malgré la disproportion des attributions respectives (723 / 938). Ceci traduit probablement un comportement résolument protecteur d'une fraction des chasseurs soucieux de préserver, selon eux, la fraction reproductrice de « leurs » animaux, en vertu du principe que « ce sont les biches qui font les cerfs »... Pourtant, il ne faut évidemment pas non plus saper précocement la pyramide des âges, les faons d'aujourd'hui étant amenés, eux, à devenir ni plus ni moins les biches de demain. Le tableau 4 permet d'apprécier l'évolution de ce ratio Faon / Biche au cours des six dernières campagnes cynégétiques ;

Tableau 4 : ratio des prélèvements Faon / Biche.

Années cynégétiques	CEJ	CEF
2007-2008	527 = 48.6 %	558 = 51.4 %
2008-2009	626 = 39 %	981 = 61 %
2009-2010	588 = 43.3 %	770 = 56.7 %
2010-2011	607 = 49.5 %	620 = 50.5 %
2011-2012	512 = 49.1 %	530 = 50.96 %
2012-2013	457 = 49.7 %	463 = 50.3 %

La proportion anormalement déséquilibrée en faveur des faons mâles unanimement constatée en début de saison est remise en question comme le montre clairement le tableau 5 ci-dessous.

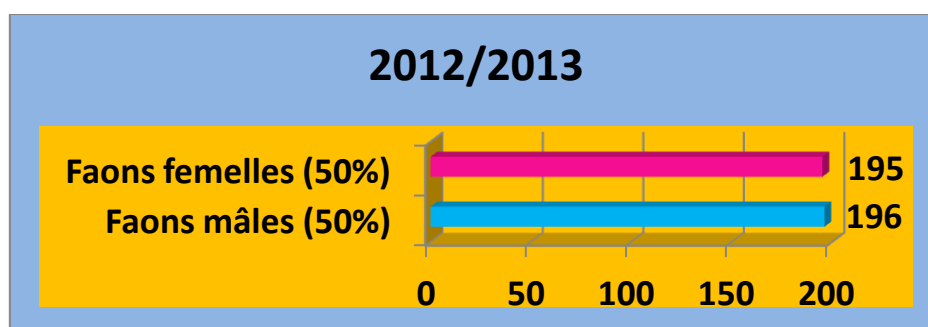


Tableau 5 : ratio faons femelles / faons mâles.

Au niveau des grands massifs tels que nous les avons définis en raison de leur cohérences territoriales et aussi du chiffre significatif des animaux prélevés, l'analyse de la biodynamique porte principalement sur la fraction femelle. La pratique majoritaire de la chasse en battue garantit en effet un prélèvement aléatoire au sein de ce groupe à l'inverse de la fraction mâle pour laquelle le choix entre deux bracelets (CEM 1 et CEM 2) induit un biais.

A l'exclusion de la Petite Brenne où des consignes privilégient peut-être le tir des bichettes, cette dernière fraction des animaux d'un an, indice révélateur de la dynamique des populations, montre un léger recul ce qui semblerait indiquer une stabilisation et par conséquent un seuil de prélèvements à maintenir, dans la mesure où les dégâts forestiers et surtout agricoles restent tolérables (Tab. 6, 7 et 8).

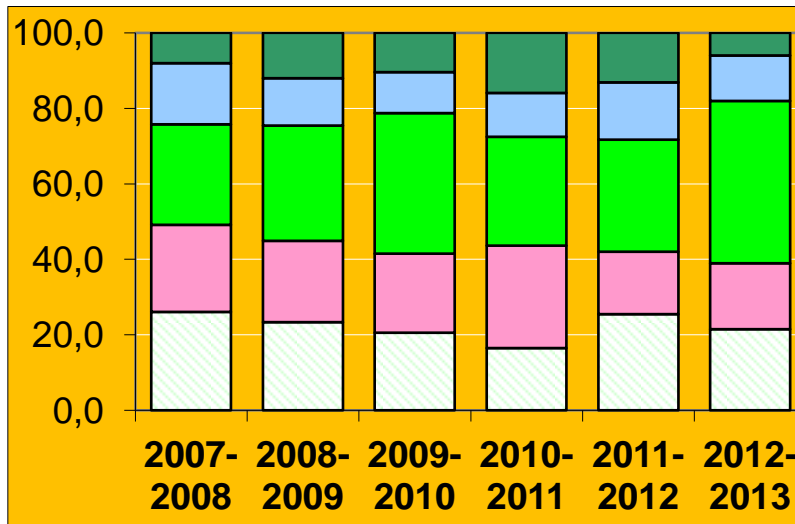
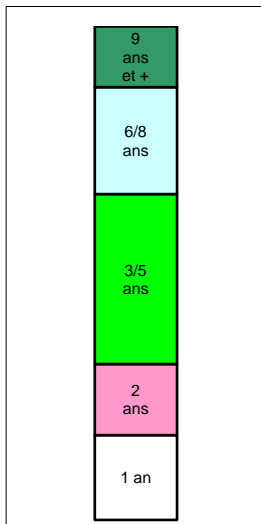


Tableau 6 : Brenne et cœur de Brenne (prélèvement des femelles de plus d'un an par classes d'âge).

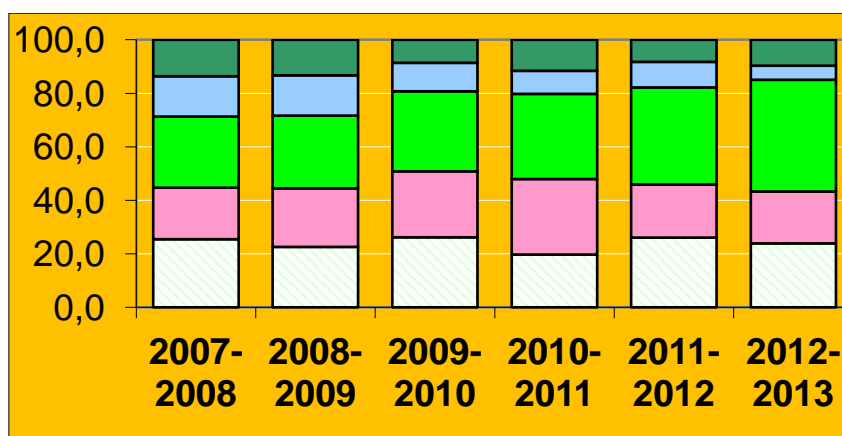


Tableau 7 : Forêts de l'Est (prélèvement des femelles de plus d'un an par classes d'âge).

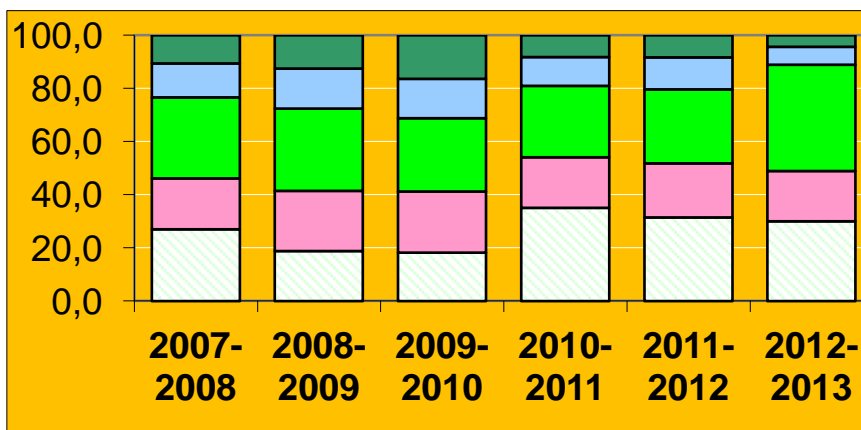


Tableau 8 : Petite Brenne (prélèvement des femelles de plus d'un an par classes d'âge).

Compte tenu de l'ensemble de ces constatations, et comme un certain nombre de chasseurs le souhaitent pour eux-mêmes et leurs voisins, les attributions de la saison à venir ont été revues à la baisse. Reste un problème posé : à quel niveau fixer ces attributions pour garantir la réalisation des objectifs retenus par les autorités départementales, sachant que le taux de réalisation des biches dépasse à peine les 50 % ? N'est-il pas ahurissant d'imaginer que presque la moitié des bracelets se

trouvent fermés à vide et plus ahurissant encore que les demandes des chasseurs ne baissent pas significativement ?

Venons-en à l'étude des mâles.

A l'occasion de l'exposition des trophées du département, chacun a pu apprécier le bilan de chaque secteur. Nous avons noté en première approximation, la relative abondance de daguets qui s'explique sans doute par le choix délibéré d'un prélèvement à coup sûr sans erreur dans le cadre d'un bracelet CEM 1 et non pas une dynamique d'accroissement positive puisqu'on note l'effet inverse d'un léger recul chez les bichettes.

Constatons néanmoins que la relative diminution des densités s'accompagne d'une augmentation notable de la circonférence des pivots, phénomène confirmé par l'allongement mesuré de la longueur des mandibules chez ces mêmes animaux. Ceci montre qu'en toute logique, la présence de moins d'animaux sur le terrain entraîne pour chaque individu un apport nutritionnel accru et par conséquent un gain de croissance, ce qui traduit un meilleur équilibre entre le milieu et les populations de grands cervidés.

Notons également la présence d'une trentaine de cerfs adultes ayant justifié la mise en œuvre d'une cotation par les experts qualifiés. Au terme de 13 années de gestion qualitative, on peut affirmer que ce résultat concrétise les efforts consentis par l'ensemble des chasseurs. L'étude de la structure en âge de la population, fondée sur l'étude des mandibules, amène toutefois quelques commentaires car il apparaît que la fraction de cerfs adultes de plus de 9 ans s'amenuise au fil des années comme on peut le lire sur les diagrammes joints. Ceci va naturellement à l'encontre de l'un des objectifs fixés, à savoir le maintien d'une quantité suffisante de ces animaux importants dans le cadre des équilibres définis initialement.

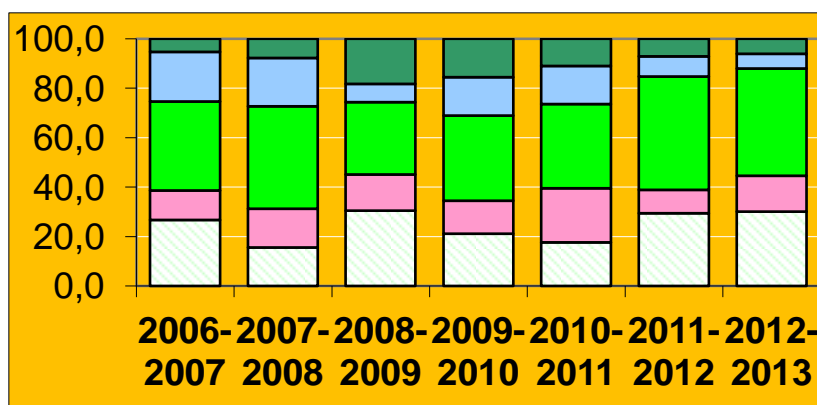


Tableau 9 : Châteauroux (prélèvement des mâles de plus d'un an par classes d'âge).

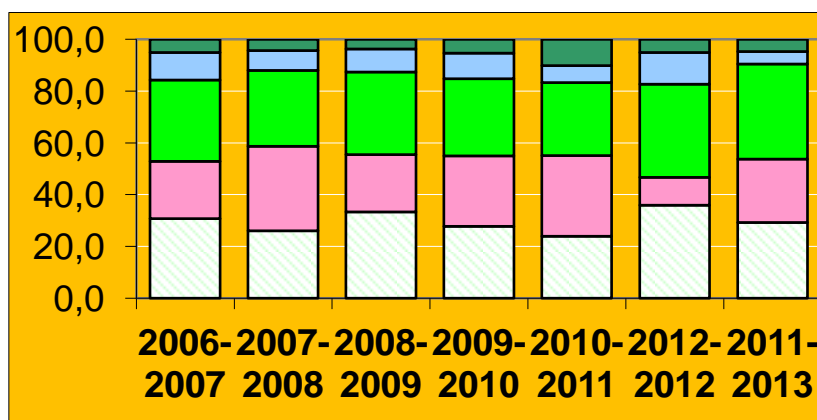


Tableau 10 : Lancois (prélèvement des mâles de plus d'un an par classes d'âge).

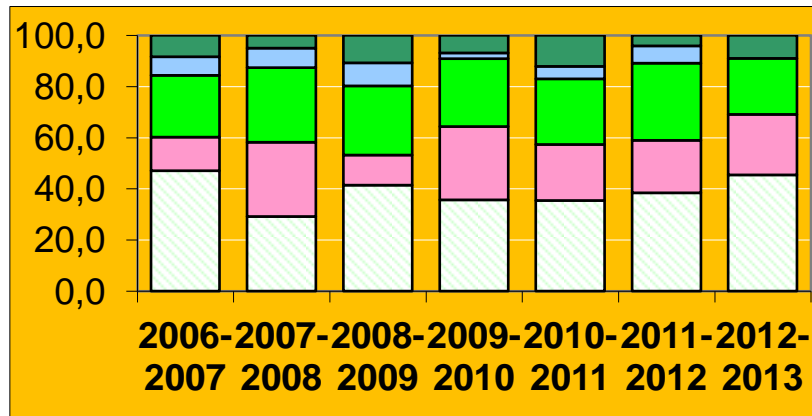


Tableau 11 : Luzeraise (prélèvement des mâles de plus d'un an par classes d'âge).

Qu'en conclure à ce stade ? Probablement qu'il faut tendre, sur le terrain à un prélèvement le plus proche possible des trois tiers classiques et surtout que la fraction mâle n'y apparaisse pas de manière excédentaire.

Second constat : il faut plus que jamais maintenir un prélèvement à deux vitesses, avec un bracelet « obligatoire », CEM1, destiné à des animaux plutôt jeunes et un bracelet « libre », CEM2 destiné à tout type de cerf et non pas spécifiquement AU GRAND CERF dont chacun rêve. On comprendra néanmoins que pour préserver la longévité de nos cerfs adultes, il faille envisager des ratios CEM 1 / CEM 2 de nature à redresser une situation bien sûr loin d'être catastrophique, mais vis-à-vis de laquelle il est de notre devoir d'anticiper.

Rappelons pour information que le mode d'attribution des bracelets CEM2 n'obéit pas au principe de 1 sur 4 ! Le dossier de chaque attributaire faisant l'objet d'un suivi rigoureux tenant compte du débit / crédit de chacun, et sachant que le taux de CEM2 est fixé à 20 ou 25% de l'attribution globale en fonction de la richesse des ressources, ceux-ci sont distribués selon la situation particulière au temps « t » de chacun. Pour davantage de renseignements, l'historique de votre territoire peut faire l'objet d'une explication personnalisée au siège de la Fédération.

Grâce à la bonne volonté des chasseurs du département, nous avons donc en main un outil de gestion performant nous permettant de suivre au plus près l'état de nos populations, indépendamment des approximations humaines compréhensibles, et qui surtout crédibilise la gestion réalisée par les chasseurs auprès de l'Administration.

Pour ceux qui participent régulièrement aux réunions de la CDCFS, la sérénité des débats en constitue une preuve manifeste.

C'est sur la base de ces résultats que la Commission Départementale de la Chasse & de la Faune Sauvage a établi les attributions pour la saison 2013-2014 qui sont en baisse de 15.6% par rapport à la saison précédente. L'objectif à atteindre concerne donc une stabilisation des effectifs qui sont aujourd'hui en adéquation avec leur milieu.

Xavier Legendre (MNHN) et Marc Colyn (CNRS).

Juin 2013